



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PASSAGE DE LA LISTE IV À LA LISTE I

En vertu des articles 9 de la loi du 13 novembre 2002 visant à faciliter l'exercice permanent de la profession d'avocat dans un Etat membre autre que celui où la qualification a été acquise, et l'article 9.1 du Règlement Intérieur de l'Ordre du Barreau, veuillez remplir les informations ci-dessous.

COORDONNEES PERSONNELLES

NOM

PRENOM

NATIONALITE

BARREAU D'ORIGINE

DATE D'ASSERMENTATION

N° de MATRICULE / CODE COMPTABLE / CARTE PROFESSIONNELLE

PIECES A JOINDRE

1. **Preuve de l'activité effective et régulière** de minimum 3 ans au Luxembourg ou en droit luxembourgeois, OU de minimum 3 ans dans un des ordres des Avocats du Luxembourg et une durée moindre en droit luxembourgeois ;
2. **Liste** des connaissances / expériences professionnelles / cours / formations / séminaires réalisés sur le droit luxembourgeois, professionnel et sur la déontologie ;
3. **Liste signée** des dossiers traités (indiquant le nombre, la durée, la nature et une description des dossiers), **accompagnée d'une déclaration sur l'honneur** confirmant le réel traitement des dossiers mentionnés ;
4. **Déclaration sur l'honneur** que l'avocat se limitera à pratiquer exclusivement dans les langues qu'il maîtrise, avec **indication des langues maîtrisées**.

Bien confraternellement,

.....
Signature